

Commune de Lauwin-Planque
ARRÊTÉ
Restriction temporaire de la circulation
Voie du Marais
du 25/09/2023 au 13/10/2023

Le Maire de Lauwin-Planque,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L 115-1 et L 141-10,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer temporairement la circulation sur la voie du Marais durant les travaux de mise en peinture des garde-corps sur l'ouvrage 1141, effectués par l'entreprise ROTH et Compagnie – 2, place des champs du colut – 59230 SARS et ROSIERES - Tél. : 03.27.20.00.60 – fab@roth.fr

ARRÊTE

Article 1^{er} : Du lundi 25/09/2023 au vendredi 13/10/2023 inclus.

la circulation sera restreinte sur la voie du Marais, aux abords du chantier afin de permettre à l'entreprise ROTH et Compagnie d'effectuer des travaux de mise en peinture des garde-corps sur l'ouvrage 1141.

Article 2 : L'organisation de la circulation sur la voie désignée ci-dessus sera la suivante :

- Circulation alternée avec feux tricolores,
- basculement de la circulation sur la chaussée opposée
- suppression d'une voie
- Interdiction de stationner le long de l'emprise du chantier,
- Limitation de la vitesse à 30 km/h,
- Interdiction de dépasser.

Article 3 : La signalisation, l'organisation et la sécurisation nécessaires à ces restrictions de circulation seront posées et entretenues durant toute la durée du chantier par l'entreprise ROTH et Compagnie – 2, place des champs du colut – 59230 SARS et ROSIERES - Tél. : 03.27.20.00.60 – fab@roth.fr

Article 4 : Madame le Maire, le secrétaire de mairie, le responsable des services techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur et dont ampliation sera adressée à M. le Commissaire Central de Police de Douai, et à l'entreprise ROTH et Compagnie – 2, place des champs du colut – 59230 SARS et ROSIERES - Tél. : 03.27.20.00.60 – fab@roth.fr

Fait à Lauwin-Planque,
le 12 septembre 2023

Sonia VALLET,
Maire de LAUWIN-PLANQUE